

# **INFO PÊCHE** Newsletter



N°3 Juillet / Août / Septembre 2025



**Téléchargez**  
la Newsletter





# MACPPA

Marché Africain pour la Commercialisation  
des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



Avec le MACPPA,

**Vendre**

**devient**

**plus facile**

[www.macppa.com](http://www.macppa.com)



Visiter  
le MACPPA



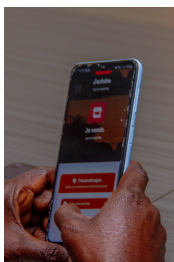
Télécharger  
le manuel



PAGE **04**

## Editorial

MACPPA une plateforme innovante pour dynamiser la filière pêche



PAGE **05**

## Actualité

Mission d'INFOPÊCHE dans les Etats membres



## La une



PAGE **11**

## La une

MACPPA, l'outil digital révolutionnaire pour booster le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique

PAGE **15**

## Communiqué de Presse du MIRAH

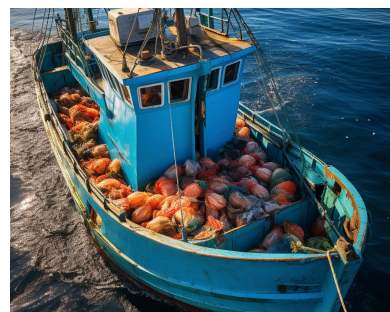
Fin du repos biologique pour la pêche maritime et lagunaire



PAGE **17**

## Dossier

Côte d'Ivoire: Reprise de la pêche pour les unités industrielles et semi-industrielles



PAGE **18**

## Oeil de l'expert

Le repos biologique

PAGE **23**

## FIN News

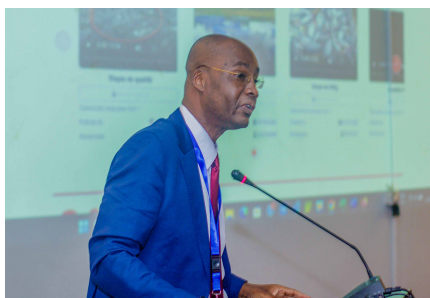
INFOFISH  
EUROFISH  
GLOBEFISH

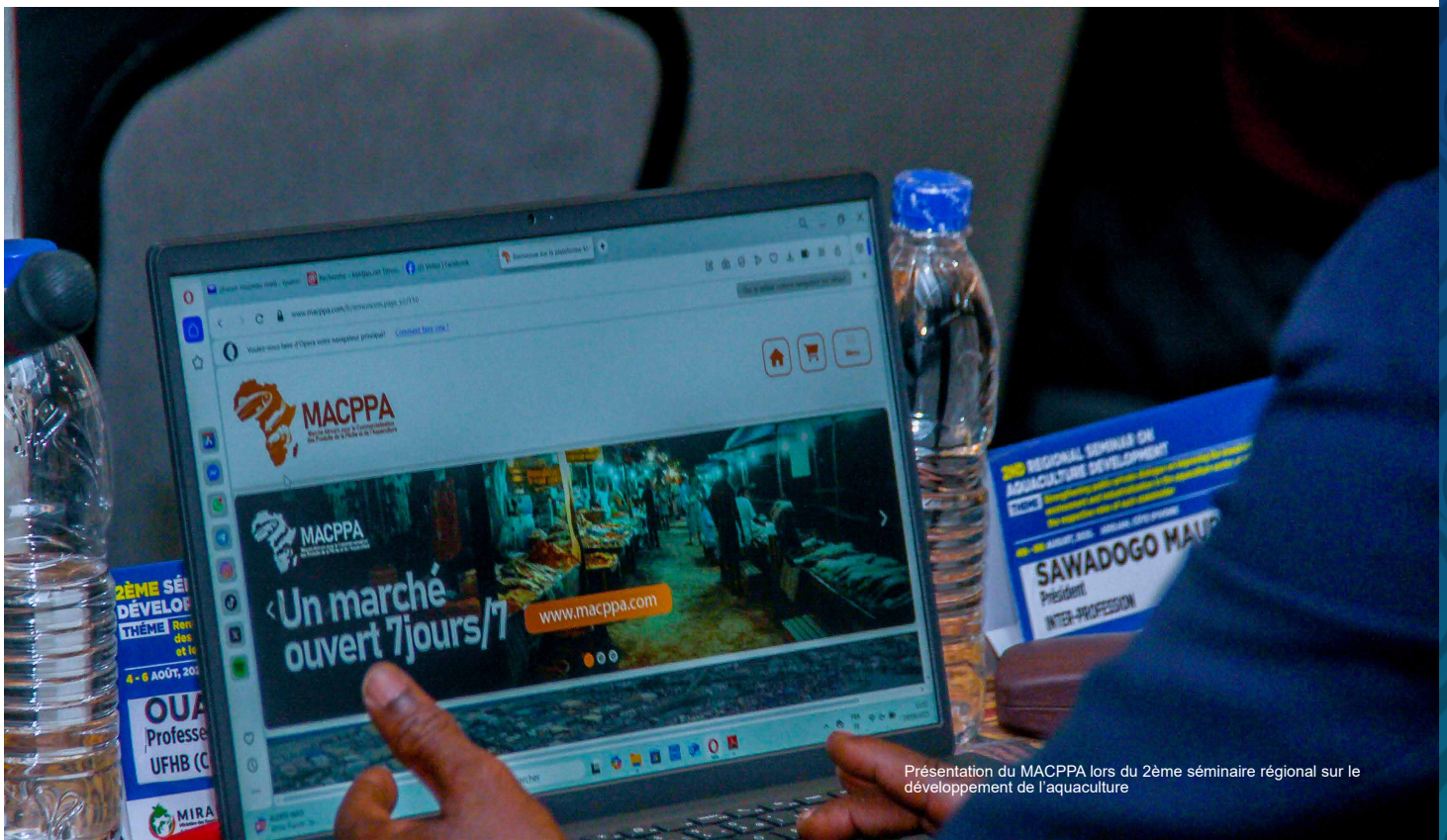


PAGE **26**

## Séminaires

INFOPÊCHE présente le MACPPA aux acteurs et professionnels de la pêche





Présentation du MACPPA lors du 2ème séminaire régional sur le développement de l'aquaculture

## Editorial

# MACPPA, une plateforme innovante pour dynamiser la filière Pêche

La pêche et l'aquaculture constituent des secteurs stratégiques pour la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la croissance économique en Afrique. Toutefois, la commercialisation des produits halieutiques reste confrontée à nombreux défis, entre autres, les chaînes d'approvisionnement longues et inefficaces, les pertes post-captures élevées, le manque d'accès aux marchés formels et les faibles systèmes d'informations à temps réel sur les tendances des prix des produits halieutiques.

Aujourd'hui, l'essor du numérique offre une opportunité inédite pour transformer ces chaînes de valeurs à travers la mise en place d'un marché virtuel dynamique qui facilite la mise en relation

entre les acheteurs et les vendeurs des produits halieutiques.

Dans ce contexte, une plateforme digitale dédiée essentiellement au secteur halieutique, dénommée Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA) est élaborée par l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) pour contribuer à la promotion et à la valorisation des produits halieutiques en Afrique.

Nous restons convaincus que ce marché virtuel participera à l'implémentation de nos politiques des pêches dans nos Etats membres respectifs.

**(INFOPÊCHE)**



Photo de famille du directeur d'INFOPÊCHE en compagnie de Madame la Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime de la Guinée et des membres de son cabinet

## Actualité

### GUINEE

#### INFOPÊCHE renforce les liens de coopération avec le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime de la Guinée

Dans le cadre du renforcement de la coopération régionale pour la promotion et la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique, l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) a effectué une mission de travail au Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime en République de Guinée.

Cette mission qui s'est tenue du 05 au 09 juillet 2025, avait pour objectifs de :

- recueillir les besoins en matière de modernisation et de valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture,
- d'identifier les disponibilités en produits halieutiques et d'explorer les possibilités d'exportation au niveau régional et international,
- faire le point du programme d'activités d'INFOPÊCHE pour l'année 2025 et appuyer les initiatives guinéennes pour une meilleure commercialisation des produits halieutiques sur les marchés régionaux et internationaux à travers la plateforme e-commerce MACPPA.

Au cours des travaux, M. Atsé Casimir Eric AKAFFOU, Directeur d'INFOPÊCHE, a échangé avec les autorités guinéennes précisément M. Aly TRAORE, Chef de Cabinet du Secrétariat Général du Gouvernement, Madame la Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime et ses proches collaborateurs entre autres M. Bamba OLIANO, chef de Cabinet, le Secrétaire Général du Ministère, deux Conseillers Techniques, l'Assistante, le Directeur National de la Pêche Maritime, le Directeur Général de l'ONSPA et trois (03) Chargés d'Etudes.

Après les échanges, le Directeur d'INFOPÊCHE a fait la présentation du Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture(MACPPA).

En somme, les autorités guinéennes ont apprécié l'initiative d'INFOPÊCHE et ont pris l'engagement d'apporter leur appui nécessaire pour le succès de ce projet.

(INFOPÊCHE)



## Mission d'INFOPÊCHE dans les Etats membres

### GHANA

#### Mission de présentation de la plateforme e-commerce MACPPA aux agents du Ministère des Pêches et du Développement de l'Aquaculture du GHANA

Du 6 au 10 août 2025, INFOPÊCHE a effectué une mission de présentation du MACPPA et de formation des agents du Ministère des Pêches et du Développement de l'Aquaculture du Ghana.

La délégation d'INFOPÊCHE conduite par Monsieur Atsé Casimir Eric AKAFFOU, Directeur d'INFOPÊCHE, Chef de délégation, Dr. Amadou TALL, Expert en Gouvernance des Pêches et Economie Bleue et Monsieur N'DA N'da Jean Brice, Webmaster à INFOPÊCHE, a reçu un accueil chaleureux des autorités ghanéennes notamment le Directeur de la Commission des Pêches et ses collaborateurs.

L'objectif de cette mission était de présenter la plateforme digitale dénommée « **M**arché **A**fricain pour la **C**ommercialisation des **P**roduits de la **P**êche et de l'**A**quaculture (MACPPA) qui vise à faciliter la mise en relation entre les différents acteurs de la chaîne de valeur halieutique.

Après les civilités, la formation a consisté en la présentation de toutes les fonctionnalités du MACPPA, de la présentation du marché global, des inscriptions des acteurs concernés, et finalement la création et la publication d'annonces commerciales. Suite à la formation, les participants ont apprécié l'ergonomie et les fonctionnalités de la plateforme e-commerce et souhaitent vivement s'en approprier.



Présentation du MACPPA aux acteurs du GHANA

Toutefois, les participants ont formulé quelques recommandations.

- Questions liées aux fraudes et pêches illicites ;
- Questions liées aux conditions d'exportations et importations des produits entre les pays membres,

Il est important de noter que la plateforme MACPPA a intégré dans ses fonctionnalités les rubriques telles que:

- les procédures d'importation et d'exportation des produits de la pêche et de l'aquaculture des pays membres ;
- les droits de douane pour l'exportation et l'importation des produits halieutiques spécifiques à chaque pays membre.

(INFOPÊCHE)

## Visite de la délégation aux différents sites de débarquements des produits halieutiques au Ghana



Visite d'INFOPÊCHE à TEMA - GHANA



Enregistrement d'une transformatrice de poisson sur la plateforme MACPPA

“  
**Les acteurs de la Pêche du Ghana épousent le MACPPA**”

Suite à la formation des acteurs de la filière pêche et aquaculture du Ghana, la délégation d'INFOPÊCHE a visité le port de pêche de TEMA, le marché de poisson d'Adabraka et le marché de Teshi. Sur ces trois (3) sites, elle a présenté la plateforme MACPPA aux transformatrices de poisson qui ont l'ont accueilli avec enthousiasme et se sont faits enrôler pour son utilisation.

(INFOPÊCHE)

## TOGO

### Visite de travail et présentation du MACPPA aux autorités et acteurs de la Pêche et de l'Aquaculture du Togo

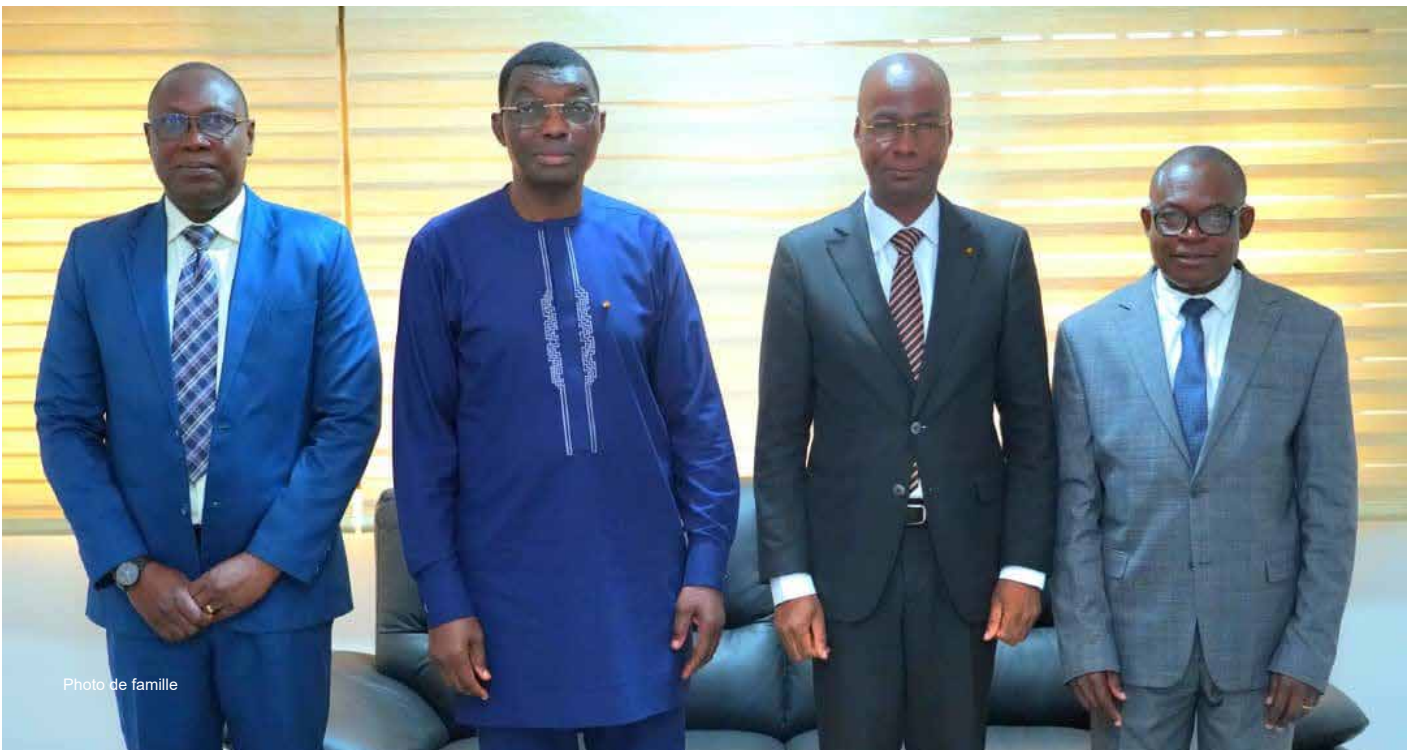


Photo de famille

Du 13 au 15 août 2025, Monsieur Atsé Casimir Eric AKAFFOU, Directeur d'INFOPÊCHE a effectué une mission de travail au Togo.

L'objectif de cette mission était de faire le point des activités d'INFOPÊCHE, à savoir, la digitalisation de certaines activités sur le plan commercial, le plan stratégique de l'organisation en cours d'élaboration et la contribution du Togo.

A son arrivée au Togo, le Directeur a eu une séance de travail avec le directeur des pêches et de l'aquaculture, Dr. Ali DOMTANI.

Le Directeur d'INFOPÊCHE a été reçu en audience par S.E.M. le Ministre d'État, Ministre des Ressources Halieutiques, Animales et de la Réglementation de la Transhumance.

Au cours de cette audience, le point de la séance de travail entre le Directeur d'INFOPÊCHE et Directeur de la pêche et de l'aquaculture a été fait à S.E.M. le Ministre.

Monsieur le Ministre s'est félicité de la qualité des informations reçues et il a donné des instructions au Directeur de Cabinet et au Directeur des Pêches pour le paiement d'une partie des arriérés de contribution du Togo.

Après cette rencontre, une visite du port de pêche a été effectuée, le directeur a profité pour faire la présentation du MACPPA aux acteurs du secteur de la pêche.

Cette présentation a eu l'adhésion de l'ensemble des acteurs.

(INFOPÊCHE)

## NIGERIA

### Visite de travail et présentation du MACPPA aux autorités et acteurs de la Pêche et de l'Aquaculture de la République Fédérale du Nigéria



Du 17 au 20 août 2025, INFOPÊCHE a effectué une mission de travail et de présentation du Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA) aux autorités du Ministère de la Marine et de l'Economie Bleue de la République Fédérale du Nigéria.

La mission conduite par Monsieur Atsé Casimir Eric AKAFFOU, Directeur d'INFOPÊCHE a reçu un accueil chaleureux des autorités, particulièrement de Monsieur Wellington OMORAGBON, Directeur de la Pêche et de l'Agriculture du Nigéria.

Le directeur a fait le point sur la situation d'INFOPÊCHE, la nouvelle vision en cours à savoir

la digitalisation et la situation des contributions du Nigéria.

Sur ce dernier point, le Directeur de la Pêche et de l'Agriculture du Nigéria a rassuré le directeur d'INFOPÊCHE de la prise en compte de cette doléance car son Ministère dispose d'un budget à cet effet.

Aussi, le Directeur d'INFOPÊCHE a présenté le MACPPA à l'ensemble des collaborateurs du directeur des pêches du Nigéria.

Ces derniers, ayant apprécié cet outil digital, ont spontanément fait une demande de formation de leurs points focaux.

(INFOPÊCHE)

## SENEGAL

### Formation des points focaux à l'utilisation du MACPPA au Sénégal



Formation sur le MACPPA au Sénégal

Dans le cadre de déploiement de la plateforme virtuelle dénommée Marché Africain pour la Commercialisation des produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA), une délégation d'INFOPÊCHE composée de Messieurs Lamine YEO et N'DA Jean Brice s'est rendue au Sénégal du 08 au 11 septembre 2025 pour la formation des points focaux à l'utilisation de ce nouvel outil digital de mise en relation entre acheteurs et vendeurs.

En effet, la délégation a été reçue respectivement par le Directeur de Cabinet du Ministre en Charge des Pêches et de l'Economie Maritime, Monsieur Mamadou GOUDIABY, le Directeur des pêches maritimes, M. Ismaila N'DIAYE, la Directrice de la Pêche Continentale et d'autres autorités des différents départements du Ministère.

Pour rappel, le Sénégal fait partie des trois pays membres d'INFOPÊCHE sélectionnés pour la phase pilote du projet sur le marché virtuel africain pour la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture.

D'une durée de deux jours, la formation des points focaux s'est déroulée dans la salle de conférence du Ministère. A la suite de cette formation, des recommandations ont été formulées qui s'articulaient autour de :

- La prise en compte par le MACPPA des numéros d'identifications des producteurs aquacoles
- La prise en compte par le MACPPA des numéros d'identifications des micro-mareyeurs (détaillants)
- L'intégration dans la MACPPA des documentations spécifiques à chaque pays membre liées à l'exportation et à l'importation des produits halieutiques
- L'accès à la session de la plateforme par un gérant aquacole soit autorisé par le propriétaire

Il est pertinent de noter que cette mission a permis d'améliorer la plateforme en l'adaptant à l'écosystème sénégalais en matière de pêche et de l'aquaculture.

(INFOPÊCHE)

# La une

MACPPA : L'outil digital révolutionnaire pour booster le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.



## MACPPA

Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture

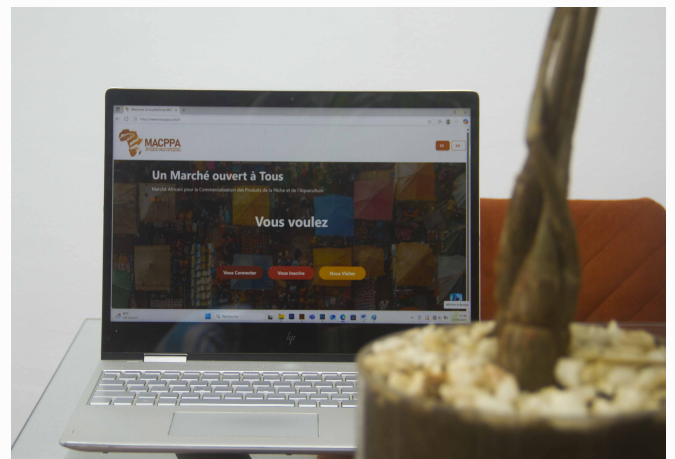
## La une

### MACPPA : L'outil digital révolutionnaire pour booster le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.

L'importance du marché virtuel dans la commercialisation des produits halieutiques en Afrique réside dans sa capacité à transformer un secteur traditionnellement en proie à des défis comme les intermédiaires coûteux, les pertes post-captures et l'accès limité aux marchés lucratifs.

Pour pallier ces défis énumérés, l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) a conçu une plateforme digitale, spécialisée dans la valorisation et la commercialisation des produits halieutiques.

Cette plateforme digitale dénommée « Marché Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture » se positionne comme un outil stratégique pour moderniser et faciliter la mise en relation entre les acheteurs et les vendeurs des produits halieutiques.



MACPPA a pour utilisateurs cibles l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur halieutique opérant, non seulement, dans les dix-huit (18) pays membres d'INFOPÊCHE, mais aussi dans les autres pays africains y compris tous les pays membres des Organisations sœurs notamment INFOFISH,

# La une

MACPPA : L'outil digital révolutionnaire pour booster le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.



Acteur de la Pêche,

**Boostez**

**vos ventes avec**

**le MACPPA**

INFOPECA, INFOSAMAK, EUROFISH et INFOYU, représentant un vaste marché halieutique dynamique. Le MACPPA, c'est la présence des armateurs, des pêcheurs artisanaux, des mareyeurs grossistes et demi-grossistes, des transformateurs industriels et artisanaux, de la logistique, des détaillants et des consommateurs.

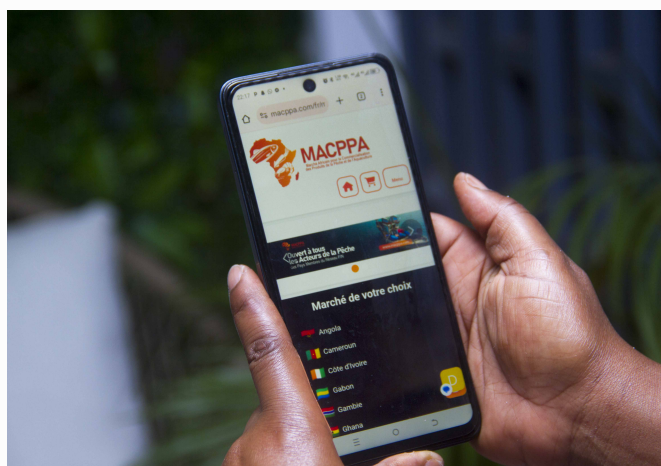
Centraliser l'information sur la disponibilité des produits de la pêche et de l'aquaculture, faciliter la mise en relation entre les vendeurs et les acheteurs, promouvoir et valoriser les produits halieutiques, mettre en place un modèle économique durable, tels sont les objectifs essentiels assignés au MACPPA.

## MACPPA, une révolution commerciale à l'échelle internationale

Au-delà de la traçabilité et de la sécurité de la qualité des produits halieutiques qu'offre le MACPPA, il facilite des transactions directes caractérisées par des possibilités de négocier de meilleurs prix, d'avoir une large possibilité de choix tant au niveau du vendeur que de l'acheteur : c'est la révolution commerciale !

Le MACPPA représente un levier pertinent pour moderniser la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, ce qui favorise une croissance inclusive et durable pour les Etats.

L'appropriation de cet outil pourrait accélérer la transformation de la filière halieutique vers un moteur de croissance économique redoutable durable et contribuer à la sécurité alimentaire en reliant tous les acteurs de la chaîne de valeur halieutique. Mais, des investissements financiers



pour le déploiement de la plateforme dans les Etats afin d'avoir des impacts positifs au plan économique, environnemental et social doivent être faits impérativement à court terme.

**(INFOPÊCHE)**

# La une

MACPPA : L'outil digital révolutionnaire pour booster le commerce des produits de la pêche et de l'aquaculture en Afrique.



Détaillantes du Marché d' Abobodoumé

## le MACPPA, se dévoile aux détaillants des marchés ivoiriens



Transformatrices du débarcadère de Locodjro

INFOPÊCHE a effectué une visite de terrain pour la phase de déploiement du MACPPA. Des sites de débarquements des produits halieutiques notamment Locodjro et Abobodoumé ont été visités pour présenter la plateforme aux détaillantes.

Suite à la présentation de la plateforme, les femmes ont vivement manifesté leur intérêt à y adhérer. Ainsi, plus vingt (20) femmes détaillantes de produits halieutiques ont été enrôlées et utilisent la plateforme pour leurs activités commerciales.

(INFOPÊCHE)



# MACPPA

Marché Africain pour la Commercialisation  
des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



Avec le MACPPA,

**Vendre  
devient  
plus facile**

[www.macppa.com](http://www.macppa.com)



Visiter  
le MACPPA



Télécharger  
le manuel





# MIRAH

Ministère des Ressources  
Animales et Halieutiques

## Communiqué de Presse



Fin du repos biologique pour la  
pêche maritime et lagunaire



-----  
DIRECTION DE LA COMMUNICATION  
ET DES RELATIONS PUBLIQUES  
-----

*Le Directeur*  
-----



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE du 1<sup>er</sup> Septembre 2025, RELATIF A LA FIN DU REPOS BIOLOGIQUE  
POUR LA PÊCHE MARITIME ET LAGUNAIRE,**

**Le MIRAH salue le civisme des acteurs et fait le point sur la pêche continentale**

**Abidjan, le 1<sup>er</sup> septembre 2025** – Le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH) annonce la **fin officielle du repos biologique 2025** pour la pêche industrielle maritime, ainsi que pour les activités de pêche dans les lagunes Aby, Ébrié, Grand-Lahou, Fresco et les lacs d'Ayamé et de Faé.

Cette mesure, en vigueur jusqu'au 31 août à minuit, a été respectée avec succès par les professionnels du secteur. Par conséquent, les armateurs et les pêcheurs de ces plans d'eau sont autorisés à reprendre leurs activités dès ce 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 00h01.

Monsieur le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, Sidi Tiémoko TOURE exprime sa profonde gratitude à l'ensemble des acteurs pour leur **civisme exemplaire** et leur souhaite une excellente reprise des activités. Leur engagement a été crucial pour la préservation de nos ressources halieutiques.

**Le repos biologique pour la pêche continentale : un acte citoyen volontaire**

Dans le même élan, le Ministère rappelle aux acteurs de la pêche artisanale continentale, exerçant sur les lacs de Buyo, Kossou, Soubré et Taabo, que le repos biologique 2025 les concernant commence ce **1<sup>er</sup> septembre 2025 pour prendre fin le 31 octobre 2025**.

Contrairement aux autres zones, et conformément au communiqué du 4 juillet 2025, cette mesure est, à titre exceptionnel, **un acte citoyen et volontaire**, et non une obligation contraignante.

Le Ministère encourage vivement les pêcheurs à adhérer à cette approche volontaire pour renforcer la gouvernance locale et assurer une gestion durable de nos écosystèmes aquatiques. Votre participation est essentielle pour la pérennité de vos propres activités et pour la prospérité des générations futures.

  
**DIAKITE Ibrahim**  
*Ibrahim Diakite*



Photo de Monsieur Sidi Tiémoko TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de Côte d'Ivoire

## Dossier

# Côte d'Ivoire : reprise de la pêche pour les unités industrielles et semi-industrielles

Les pêcheries industrielles et semi-industrielles en mer et dans les lagunes de Côte d'Ivoire pourront reprendre leurs activités suite à un mois de suspension occasionnée par le repos biologique annuel décidé par le gouvernement ivoirien.

"Conformément au calendrier de mise en œuvre du repos biologique, le 31 août 2025 à minuit marque la fin du repos biologique dans les pêcheries maritimes et lagunaires", indique une note officielle du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques invitant les unités de pêche industrielles et semi-industrielles à "reprendre leurs activités dès le 1er septembre 2025 à 00H01 (heure locale)".

La reprise concerne la pêche en mer et dans les lagunes d'Aby et de Grand-Lahou (dans le sud du pays), précise la note parvenue à Xinhua.

Pour les unités artisanales, la réouverture a eu lieu le 1er août après un mois de fermeture.

Les périodes de fermeture annuelle de la pêche décidées depuis deux ans visent à préserver les stocks de poissons et à garantir la reconstitution de ces stocks.

Selon le Ministère Ivoirien des Ressources Animales et Halieutiques, la production pourrait ainsi passer à 84.000 tonnes dès la fin de l'année 2025 et atteindre 127.000 tonnes dès la fin 2027 contre une capture de référence de 55.522 tonnes en 2022.

La Côte d'Ivoire importe près de 650.000 tonnes de poissons par an et la production nationale couvre à peine 110.000 tonnes.

**(INFOPÊCHE)**



## L'Oeil de l'Expert

# Le Repos Biologique

## Qu'est ce que le repos biologique ?

En termes de pêches, un repos biologique, aussi appelé fermeture saisonnière des pêches, est une période pendant laquelle la pêche est interdite dans une zone donnée, afin de permettre la reproduction et la croissance des poissons. C'est une mesure de gestion des ressources halieutiques visant à assurer la durabilité de la pêche à travers :

### - La protection de la reproduction :

Il permet aux poissons de se reproduire sans être dérangés par la pêche, favorisant ainsi le renouvellement des stocks.

### - La croissance des juvéniles :

Les périodes de repos biologique offrent aux jeunes

poissons la possibilité de grandir et d'atteindre une taille de capture minimale, augmentant ainsi leur valeur marchande et leur survie.

### - La reconstitution des stocks :

En réduisant la pression de pêche, le repos biologique contribue à la reconstitution des stocks de poissons, en particulier dans les zones où ils ont été surexploités.

### - Gestion durable des ressources :

En général, le repos biologique est une composante d'une stratégie de gestion plus large visant à assurer la durabilité de la pêche et à préserver les écosystèmes marins.

## Zone & Période du Repos Biologique en Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, le repos biologique est mis en œuvre chaque année, avec des périodes de fermeture variables selon les zones et les espèces de poissons.

### Zones de Repos Biologique

- **Les eaux maritimes** : La lagune Aby et la lagune de Grand-Lahou.
- **Les lacs** : Le lac de Kossou et le lac de Buyo.

### Périodes de Repos Biologique

- **Zone A (maritime)** : Du 1er juillet au 31 juillet pour la pêche artisanale et du 1er juillet au 31 août pour la pêche industrielle et semi-industrielle (hors pêche au thon).
- **Zone B (lacs)** : De septembre à octobre.

## Implication pour les pêcheurs

### Interdiction de pêche

Pendant la période de repos biologique, il est interdit de pêcher dans les zones concernées.

### Sanctions

Le non-respect de cette mesure peut entraîner des sanctions, telles que des amendes ou des peines de prison.

### Opportunités alternatives

Certains pêcheurs sont encouragés à explorer d'autres activités économiques, comme la pisciculture ou l'agriculture, pendant la période de fermeture.

En résumé, le repos biologique est une mesure de gestion essentielle pour préserver les ressources halieutiques et garantir la pérennité de la pêche, tout en tenant compte des réalités économiques des communautés de pêcheurs.



## Secteur de la pêche : préserver les emplois impose des efforts de durabilité

Le secteur de la pêche, au-delà de son apport nutritionnel et en micronutriments, offre des opportunités d'emploi non seulement pour les pêcheurs, mais aussi pour les travailleurs dans les industries connexes, telles que la transformation des produits de la mer, la logistique et la vente au détail. Ces emplois sont souvent essentiels pour le développement économique des communautés et des États.

Dans le monde, en 2022 environ 61,8 millions de personnes travaillaient dans ce secteur de la pêche à temps complet, à temps partiel, de manière occasionnelle contre 62,8 millions employés en 2020, selon un rapport sur la situation mondiale des pêches et l'aquaculture 2024 relayé par [openknowledge.fao](https://openknowledge.fao.org). Cette légère baisse n'entache en rien l'importance des emplois dans les pêches, de même que l'aquaculture, qui représentait 36 % de cette main-d'œuvre et la pêche de capture, 54 %, selon notre source.

Dans certains pays africains, membres d'INFOPÊCHE comme la Côte d'Ivoire, la pêche

industrielle pilier de l'économie nationale génère près de 100 000 emplois directs et plus 580 000 emplois industriels dont 1/3 occupé par les femmes, informe le site [www.economie-ivoirieneci](http://www.economie-ivoirieneci).

Du côté de la Mauritanie, apprend-on du site [www.pêche.gov.mr](http://www.pêche.gov.mr), ils sont évalués à 66 000 les travailleurs dans le secteur de la pêche, 86 000 pour le Sénégal, selon [www.fao.org](http://www.fao.org). Le site [fcwc-fish.org](http://fcwc-fish.org) a annoncé 790 000 pêcheurs au Nigeria (500 000 côtiers et 200 000 continentaux, comme producteurs primaires). Pour une industrie intégrée, le nombre total d'emplois pourrait être multiplié par cinq.

Le secteur industriel emploie environ 100 000 nigériens dans divers domaines (gestion, lingerie, exploitation de navires, distribution, et commercialisation etc.). Le Togo enregistre environ 22 000 travailleurs dans le secteur de la pêche, a relayé le site [togoveil.tg](http://togoveil.tg). Il ne faut pas perdre de vue les nouveaux métiers découlant de la mise en œuvre de l'économie bleue. Dans quelles conditions travaillent-ils ? Quelles sont les dispositions en vigueur ?

## Convention 188 de l'OIT, un grand pas mais beaucoup reste à faire

Le droit du travailleur dans le secteur de la pêche est régi par des conventions internationales telles que la Convention 188 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), et des législations nationales. La Convention 188 de l'OIT précise que les travailleurs ont droit à un contrat d'engagement clair, au paiement régulier des salaires, entre autres.

Des travaux de recherches établissent des liens entre l'application de ces dispositions et la durabilité du secteur de la pêche consécutives à la préservation des avantages qu'il confère dont les emplois. Dans un article diffusé par le site [fr.scienceaq.com](http://fr.scienceaq.com), des chercheurs "examinent les liens bidirectionnels entre la dégradation de l'environnement et l'utilisation de l'esclavage", principalement du travail forcé. Des recherches documentaires et témoignages ont révélé l'existence de nombreuses preuves de violations

répétées des droits humains dans le secteur de la pêche, notamment de pratiques forcées, de travail servile, de travail et d'esclavage d'enfants, et de conditions de vie et de travail dangereuses, indécentes et insalubres.

Et pourtant la Convention 188 de l'OIT sur le travail dans la pêche est entrée en vigueur le 16 novembre 2017, et ratifiée un an après par dix États membres comprenant huit États côtiers contre 24 pays à ce jour. Les premiers sont l'Afrique du Sud, l'Argentine (2013), la Bosnie-Herzégovine (2010), le Congo (2014), la France (2015), le Maroc (2013), puis en 2016, la Norvège, l'Angola, l'Estonie, la Lituanie. Ensuite le Congo (2014), la Namibie et le Sénégal en 2019, le Ghana (2024), et le Kenya (2022) entre autres. En Côte d'Ivoire, la convention rentrera en vigueur le 8 juin 2026 et le 11 juin 2026 en Belgique.

## Un appel à l'action

La signature par les pays africains, notamment, et la mise en œuvre de la Convention 188 de l'OIT dans la pêche dont le sous-segment : la pêche artisanale permettra d'améliorer la sécurité en mer des pêcheurs artisans. La Confédération Africaine des Organisations Professionnelles de Pêche Artisanale (CAOPA) avait appelé à l'action dans le cadre d'un "atelier de formation sur la Convention 188 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur le travail dans la pêche : une question d'avenir pour la pêche artisanale africaine" qui s'était tenu du 21 au 23 juillet 2022 à Mbour au Sénégal, qu'on peut lire le rapport sur [caopa.org](http://caopa.org). Une priorité est accordée à la pêche artisanale parce que beaucoup d'activités sont encore informelles. Les pays qui ratifient la Convention 188 doivent, à cet effet, élaborer des lois, règlements ou autres portant sur une série de points qui sont essentiels pour promouvoir des conditions de travail sûres et décentes dans la pêche artisanale.

Les besoins dans la pêche artisanale africaine par rapport aux enjeux, pertinents, portés par la Convention C188 sont liés à :

- La fixation d'un âge minimum pour l'embarquement ;
- L'organisation d'un examen médical ;
- L'élaboration de la liste d'équipage ;
- Les conditions de rapatriement des pêcheurs ;
- Les conditions de recrutement ;
- Les conditions sanitaires à bord ;
- Les conditions de sécurité à bord ;
- La fourniture d'alimentation et d'eau potable à bord ;
- La formation de membre(s) d'équipage pour donner les premiers soins à bord ;
- La prévention des accidents du travail, des maladies professionnelles et des risques liés au travail à bord ;
- L'assurance progressive d'une protection de sécurité sociale pour les pêcheurs et leur famille.
- La CAOPA propose, en outre, une série de mesures concrètes à soutenir, notamment la formation des capitaines de pirogues, les conditions de travail décentes, l'utilisation de nouvelles technologies (géolocalisation, etc.), et la sensibilisation des pêcheurs aux enjeux de sécurité à bord.

(Marcelle AKA)

# Réseau FIN (Fish InfoNetwork)



## INFOPÊCHE

Angola - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire  
Gabon - Gambie - Ghana - Guinée  
Guinée Bissau - Libéria - Maroc - Mauritanie  
Mozambique - Namibie - Nigéria - Sénégal  
Sierra Leone - Togo

## INFOSAMAK

l'Algérie - Bahreïn - Djibouti - Irak  
Libye - Maroc - Mauritanie - Palestinese  
Soudan - Syrie - Tunisie - Yémen

## INFOPESCA

Argentine - Barbade - Belize - Brésil  
Chili - Colombie - Costa Rica - Cuba Dominique  
Equateur - Grenade - Guyana - Mexique - Panama  
Paraguay - Pérou - République dominicaine  
Uruguay - Saint-Kitts-et-Nevis  
Sainte-Lucie - Suriname

## INFOFISH

Bangladesh - Cambodge - les Fidji - Iran  
Malaisie - les Maldives - Pakistan - la Papouasie  
Nouvelle-Guinée - les Philippines - les Îles Salomon  
Sri Lanka - Thaïlande.

## EUROFISH

Albanie - Croatie - Danemark - Estonie  
Hongrie - Italie - Lettonie - Lituanie  
Norvège, - Pologne - Roumanie - Espagne  
Türkiye

## INFOYU

Chine

[www.infopeche.co](http://www.infopeche.co)

**INFOFISH**

## 5ème Conférence technique et commerciale mondiale

*"Innovation, Integration and Profitability in Tilapia Aquaculture: Modernisation for a New Era"*

### **5<sup>th</sup> INFOFISH WORLD TILAPIA TRADE AND TECHNICAL CONFERENCE & EXHIBITION 2025**

*In collaboration with*

**13<sup>th</sup> International Symposium on Tilapia in Aquaculture (ISTA13)**



**3 - 5 NOVEMBER 2025**

SWISSOTEL BANGKOK RATCHADA, Thailand

**INFOFISH organise la 5e Conférence technique et commerciale mondiale sur le tilapia et l'exposition commerciale du tilapia- 2025 (TILAPIA 2025) en collaboration avec le 13e Symposium international sur le tilapia en aquaculture (ISTA13), du 03 au 05 novembre 2025 à Swissôtel Bangkok Ratchada, en Thaïlande.**

Cette prestigieuse conférence de trois jours est co-organisée par l'Université de l'Arizona et le U.S. Soybean Export Council (USSEC), accueillie par le Département de la pêche de Thaïlande et soutenue par FAO GLOBEFISH, Tilapia International Foundation (TIF), AIT Thailand, Network of Aquaculture Centres in Asia-Pacific (NACA), China Aquatic Products Processing and Marketing Alliance (CAPP-MA), et Viet Nam Association of Seafood Exporters

and Producers (VASEP).

Les agences gouvernementales concernées, les acteurs clés de l'industrie, le monde universitaire et d'autres pourraient en tirer profit et être intéressés par une participation.

De plus amples informations sont disponibles sur le site officiel : <https://tilapia.infofish.org>

Sujit Krishna Das

**Coordonnateur, TILAPIA**

## EUROFISH

### La bio économie pour la santé et la valeur



La 53e conférence WEFTA se tiendra à Gdańsk, en Pologne, du 13 au 17 octobre 2025, sous l'égide de l'Institut national de recherche sur la pêche maritime.

Sous le thème « Les opportunités de la bio-économie bleue pour la santé et la valeur », l'événement explorera les innovations dans le domaine des sciences des produits de la mer et autres organismes aquatiques, en mettant l'accent sur la pêche, l'aquaculture, les questions de transformation et les études de consommation.

Organisé dans le magnifique centre de conférences du Musée de la Seconde Guerre mondiale, l'événement proposera des conférences, des présentations scientifiques, un dîner de gala et des excursions facultatives. Les résumés peuvent être soumis jusqu'au 30 juin 2025 sur le site web de la conférence : [www.wefta2025.com](http://www.wefta2025.com).

Les jeunes scientifiques, les technologues des produits de la mer et les professionnels du secteur sont chaleureusement encouragés à y participer et à y contribuer.

Source: Eurofish / website: [www.wefta2025.com](http://www.wefta2025.com)

## GLOBEFISH

### Le marché mondial du tilapia confronté à une baisse des prix et à des changements commerciaux sous la pression de l'offre et des droits de douane.



Le marché mondial du tilapia a affiché des tendances divergentes selon les catégories de produits en 2024. Alors que la production de tilapia frais a considérablement augmenté dans plusieurs pays d'Amérique latine, le commerce international est resté modéré en raison de l'offre limitée. Les importations de filets de tilapia frais par les États-Unis d'Amérique ont diminué en 2024, poursuivant une baisse observée depuis 2020 en raison de problèmes d'approvisionnement dans les pays producteurs d'Amérique latine.

Cette tendance entraîne un glissement vers des poissons blancs moins chers, comme le pangasius. Les nouveaux droits de douane proposés sur les produits de la pêche et de l'aquaculture chinois et vietnamiens ont encore perturbé le commerce. Les prix du tilapia en Chine et au Brésil ont baissé tout au long de l'année 2024, principalement en raison de la baisse de la demande intérieure.

La tendance à la baisse des prix sur les marchés intérieurs de ces pays devrait se poursuivre en 2025,

reflétant les ajustements en cours sur le marché et la dynamique de production régionale.

Le secteur chinois du tilapia, en particulier dans la province de Hainan, devrait être soumis à des réglementations environnementales plus strictes en 2025, ce qui entraînera probablement une augmentation des coûts de transformation.

La baisse des prix en 2024 a conduit les transformateurs des provinces du Guangdong et de Hainan à réduire leurs achats et à faire baisser les prix des matières premières, ce qui a entraîné des stocks élevés et une réduction des stocks d'alevins à la fin de 2024, ce qui devrait resserrer l'offre au début de 2025.

En 2024, la Côte d'Ivoire est restée le premier importateur de tilapia entier congelé chinois, avec une augmentation de 5 % en volume et de 22 % en valeur. La valeur des importations du Mali a augmenté de 138 %, tandis que les États-Unis ont acheté environ 35 000 tonnes, soit une augmentation de 25 % en volume et de 53 % en valeur.

Source : FAO –GLOBEFISH -01-09-2025



## Séminaire

### **INFOPÊCHE participe au deuxième séminaire régional sur le Développement de l'Aquaculture en Afrique avec son projet sur le Marché virtuel Africain pour la Commercialisation des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA)**

Du 04 au 06 août 2025 à l'hôtel Palm Club à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le Comité des Pêches du Centre-Ouest du golfe de Guinée (CPCO), en collaboration avec le Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de Côte d'Ivoire (MIRAH) et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), a organisé le deuxième séminaire régional sur le développement de l'aquaculture.

Ce séminaire régional s'est appuyé sur la dynamique du premier séminaire régional organisé en 2020 et a renforcé la collaboration public-privé dans le secteur de l'aquaculture dans la sous-région du CPCO. Placé sous le thème « Renforcement du dialogue public-privé sur l'amélioration des investissements et de l'industrialisation dans le secteur de l'aquaculture et leurs rôles respectifs », il a permis aux principaux acteurs de l'aquaculture issus des gouvernements, du secteur privé, des institutions régionales et des partenaires internationaux de partager leurs expériences, d'évaluer les progrès accomplis et

d'identifier des stratégies concrètes pour promouvoir les investissements dans la croissance de l'aquaculture.

Plus de 100 participants, dont des représentants des six États membres du CPCO (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Libéria, Nigéria, Togo), du Cameroun, du Sénégal et de la Guinée, ont assisté au séminaire. En outre, des parties prenantes telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Centre de Développement des Pêches de l'Asie du Sud-Est (SEAFDEC), la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les États Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT), la Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC), la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECA), le Bureau Interafricain des Ressources Animales de l'Union

# Séminaire

INFOPÊCHE participe au deuxième séminaire régional sur le Développement de l'Aquaculture en Afrique avec son projet sur le marché virtuel africain pour la commercialisation des produits de pêche et de l'aquaculture MACPPA



Africaine (UA-BIRA) et l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OMSA) y ont également assisté. Des entités aquacoles du secteur privé comme l'Association des Pisciculteurs de poisson chat du Nigéria (Catfish and Allied Fish Farmers Association of Nigeria (CAFFAN), Ranaan Fish Feed Ltd, TropoFarms (Volta Catch) Ltd, l'Interprofession Poisson d'Elevage du Bénin (IPEB), l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits en Afrique (INFOPÊCHE) et la Chambre d'Aquaculture du Ghana ont participé aux côtés des responsables de plusieurs projets aquacoles en Côte d'Ivoire.

A l'exception de la république du Bénin, les autres pays africains invités à cette rencontre sont membres d'INFOPÊCHE.

Le séminaire a comporté des sessions sur les initiatives de promotion de l'aquaculture par les organisations internationales et régionales ; les attentes et les conditions d'investissement pour l'industrialisation de l'aquaculture ; les politiques publiques soutenant l'entrepreneuriat aquacole et la lutte contre les maladies et les stratégies visant à améliorer l'environnement d'investissement pour l'aquaculture dans la région CPCO.

C'est dans ce contexte qu'INFOPÊCHE a présenté sa plateforme dédiée à la commercialisation des produits de la pêche et de l'aquaculture dénommé MACPPA qui a pour objectif de faire non seulement la promotion et la valorisation des produits de la pêche et de l'aquaculture, mais aussi de mettre en relation les acheteurs et les vendeurs des produits halieutiques en Afrique.

**Source : <https://fcwc-fish.org>**



## Séminaire

# INFOPÊCHE PARTICIPE A LA RENCONTRE DE VULGARISATION DES MISSIONS ET MECANISMES DE FONCTIONNEMENT DE LA BOURSE DES MATIERES PREMIERES AGRICOLES

Le mercredi 10 septembre 2025, s'est tenue à Noom Hôtel plateau, une rencontre sur la vulgarisation des missions et mécanismes de fonctionnement de la bourse des matières premières agricoles.

En effet, considérée comme neuvième économie du continent africain, la Côte d'Ivoire se distingue comme une puissance agricole majeure. Le secteur agricole représente environ 26 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Il emploie 60 % de la population active et constitue la première source de devise avec 40 % des exportations. Toutefois, le secteur agricole reste sujet à de nombreuses pesanteurs notamment les difficultés persistantes d'accès au financement, les problèmes de conservation et de stockage des produits agricoles et la faiblesse des revenus pour les producteurs, qui explique en partie, le taux de pauvreté en milieu urbain selon l'Institut national de la statistique.

Pour pallier ces difficultés persistantes, l'Etat de Côte d'Ivoire avec le concours technique de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BVRM) a mis en place la Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) spécialement dédiée au secteur agricole dans l'espace UEMOA et en Afrique francophone.

Pour vulgariser la bourse des matières premières agricoles, le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat/secteur Privé (CCESP) en collaboration avec le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières organise une rencontre d'information et d'échanges au tour du thème : « Bourse des Matières Premières Agricoles : enjeux et défis pour le développement d'un secteur agricole moderne en Côte d'Ivoire »

C'est dans ce contexte que l'Organisation Intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la Commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique (INFOPÊCHE) a pris part à cette rencontre pour présenter sa plateforme de Marché Africain pour la Commercialisation des produits de la Pêche et de l'Aquaculture (MACPPA). Cette plateforme se positionne comme un outil stratégique pour moderniser et faciliter la mise en relation entre les acheteurs et les vendeurs des produits halieutiques. Après la présentation par le Directeur d'INFOPÊCHE, Monsieur Atsé Casimir Eric AKAFFOU, les participants ont apprécié la pertinence de cette plateforme et l'ont vivement encouragé à la déployer rapidement pour le bénéfice du secteur halieutique.

**(INFOPÊCHE)**

SUBSCRIPTION FORM



FICHE D'ABONNEMENT

**ANNUAL SUBSCRIPTION / L'ABONNEMENT ANNUEL EST DE :**

- US\$ 275                      INFOPÊCHE Member Countries
- 251,54 € (EURO)            Pour les pays membres d'INFOPÊCHE
  
- US\$ 325                      Other Developing Countries
- 304,14 €                      Pour les autres pays en développement
  
- US\$ 375                      Industrialised Countries
- 350,63 €                      Pour les pays industrialisés

**Chèque en EURO payable à INFOPÊCHE**

Name/Nom : .....

Company/Société : .....

Mailing Address/Adresse : .....

Tél.: ..... Fax : ..... E-mail : .....

Signature : .....

Please send completed form and payment to / Envoyer la fiche dûment remplie et le paiement à :

**INFOPÊCHE**

TOUR NSIA - 12<sup>ème</sup> ETAGE  
Abidjan - Plateau, Angle Avenue Lamblin, Boulevard Lagarosse  
01 B.P. 1747 - ABIDJAN 01 - CÔTE D'IVOIRE

By transfer bank to INFOPÊCHE / Par virement bancaire en faveur d'INFOPÊCHE :  
**NSIA BANQUE CÔTE D'IVOIRE - Siège. Compte N°. CI042 01214 031360285692 21,**  
**IBAN : CI93 CI04 2012 1403 1360 2856 9221 - Swift Code : BIAO CIABXXX**  
**Siège 8-10, Av, Joseph ANOMA, 01 BP 1274 Abidjan 01, CÔTE D'IVOIRE**

Tél.: +225 27 20 28 11 69 - E-mail : [infopeche@infopeche.co](mailto:infopeche@infopeche.co) / [infopech@gmail.com](mailto:infopech@gmail.com) / Site web : [www.infopeche.co](http://www.infopeche.co)



# MACPPA

Marché Africain pour la Commercialisation  
des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture



## Disponible sur tous vos supports numériques

pour la commercialisation de vos produits de la  
pêche et de l'aquaculture H24

Visiter



[www.macppa.com](http://www.macppa.com)

